

REGLEMENT DE LA COUPE U14 FEMININES

TOUR QUALIFICATIF

Date et horaires :

Date :

Samedi 07 février

Samedi 07 mars

Samedi 04 avril

Horaire :

14h – Début des rencontres

Pour tous changements d'horaire, le club organisateur doit s'assurer de l'accord des autres clubs puis en informer le District.

Le club organisateur doit également prévenir les autres équipes du lieu du plateau.

Organisation :

Formule par groupe (8 poules)

3 matchs par poule / par équipe

Même règlement que le championnat U14 Féminin

Arbitrage

Au centre : l'arbitrage sera assuré(e) par un(e) éducateurs(rice), dirigeant(e)

Assistant : il est préconisé de sensibiliser une joueuse à l'arbitrage, en cas d'un nombre insuffisant de joueuses l'arbitrage peut être assuré par un(e) éducateur(rice), dirigeant(e)

Condition de participation :

La coupe U14 FEMININES est ouverte aux joueuses d'une licence U14F, U13F et U12F dûment validées et enregistrées

Système de l'épreuve :

Etablissement d'un classement à la fin de la Coupe U14 FEMININES suivant les points accumulés :

Victoire : 4 points

Nul : 2 points

Défaite : 1 point

Qualification :

Les premiers de chaque poule seront qualifiés pour les ¼ finale.

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées de la manière suivante :

- Goal average particulier
- Goal average général
- But pour
- Tirage au sort

Les cas non prévus :

Les cas non prévus aux présents règlements relèveront de l'appréciation de la commission d'organisation compétente et les règlements du DSFM s'appliqueront.